

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-AE8

présenté par

M. Mélenchon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:****Mission « Action extérieure de l'État »**

Le Gouvernement remet au Parlement dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport d'information sur l'opportunité de lancer une revue scientifique de référence en français et d'encourager financièrement la publication de synthèses en français de travaux scientifiques originellement produits en anglais, notamment par des chercheurs francophones.

II. Ce rapport évaluera l'opportunité, la faisabilité et les moyens nécessaires à la création d'une revue scientifique de référence en français.

III. Ce rapport sera rédigé par un groupe de travail associant des universitaires spécialistes de ces questions, des inspecteurs de l'inspection générale des Affaires Étrangères, des inspecteurs de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et des syndicats représentatifs de la profession.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Aujourd'hui la langue du savoir scientifique est l'anglais et comme le dit l'aphorisme latin « scientia potentia est » soit « la connaissance est le pouvoir ».

Il nous paraît important de réfléchir à l'opportunité de créer a minima une revue scientifique de référence en langue française.

Les projections démographiques montrent que, en 2050, le nombre de locuteurs du français s'élèvera à 700 millions sur une population mondiale de 9,1 milliards. Environ 85% de ces francophones seront en Afrique.

Des recherches clés pour faire face aux enjeux du XXIème siècle émergeront de ces populations jeunes si une formation de qualité leur est dispensée. Une revue de référence en langue française est donc le prolongement de la francophonie politique que nous souhaitons développer.

Parallèlement, il nous paraît nécessaire de financer la publication de synthèses en français de travaux scientifiques originellement produits en anglais, notamment par des chercheurs francophones pour les rendre accessibles au plus grand nombre.